

A propos des lieux-dits situés à Briaucourt (Haute-Saône)

NOTE LIMINAIRE

Briaucourt, dont le haut est perché au-dessus d'une falaise en partie masquée par des éboulements, est située à environ douze kilomètres de Luxeuil, sur la route qui conduit à Conflans et à Favorney.

Ce curieux village, qui fut, de son origine à la Révolution de 1789, une communauté de mainmortables, connut jadis quelque notoriété. D'abord : pour avoir été entouré de murailles, en 1339, par ordre du Seigneur Abbé tout puissant sur la Terre de Luxeuil. Plus tard : pour avoir abrité, au XV^e ou au XVI^e siècle, l'une des premières forges de Franche-Comté.

Mais, ni sa fortification, ni son fourneau n'ont laissé de trace particulière et précise de leur emplacement, dans un des lieux-dits que nous connaissons aujourd'hui.

**

Les principales sources auxquelles nous avons puisé pour préparer le présent travail sont la matrice cadastrale et les plans de sections du territoire communal établis en 1836.

Nous avons bien retrouvé des feuillets du livre de mutations de propriétés, ouvert en 1791 ou en 1798. Mais cet

embryon de matrice d'imposition ne porte malheureusement que deux mentions de lieux-dits, sans doute de section : *Basse-Fin* et *Sous les Roches*.

Quant à la révision du cadastre, datée de 1957, elle s'est finalement terminée par la « modernisation » inconsiderée de quelques beaux et bons lieux-dits, et par la disparition pure et simple sur le papier de quelques autres, dont le besoin ne se faisait plus sentir à une époque de remembrement officieux au profit de cinq ou six exploitants agricoles, alors qu'il y en avait vingt hier, et trente ou quarante au lendemain de 1918.

Un acte de partage, rédigé par un tabellion de village, et qui semble dater d'avant 1789, si ce n'est du début du XVIII^e siècle, nous a permis de remonter jusque là pour un nombre restreint de lieux-dits encore en usage. Des bribes de patois ou de vieille tradition orale et de simples billets de location de parcelles, ou d'échanges sous seing-privé, nous ont aidé à lever un doute, ou encore à avancer une explication, dans tel ou tel cas de situation sur le terrain, ou de modification d'appellation, plus ou moins ancienne. Enfin, au cours du dépouillement d'archives, nous avons noté quelques précieuses indications.

DICTIONNAIRES UTILISÉS POUR LA PRÉPARATION DU PRÉSENT TRAVAIL

- (A.D.) Dictionnaire étymologique de la langue française. Albert Dauzat. Larousse, Paris, 1938.
(F.G.) Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du XI^e au XV^e siècle. Frédéric Godefroy, New-York, 1961. (Réimpression de l'édition de Paris, 1880).
(R.G.H.) Dictionnaire d'ancien français, Moyen-Age et Renaissance. R. Grandsaïgues d'Hauterive. Larousse, Paris 1947.
(D.R.) Dictionnaire des noms de lieux de France, Dauzat et Rostaing, Larousse, 1963.
(V.) Toponymie de la France, Auguste Vincent, Bruxelles, 1937.
(G.J.T.) Glossaire des patois de la Suisse romande. Gauchat, Jeanjaquet et Tappolet,
(A.L.) Les noms de lieux de la France, A. Longnon. Librairie Champion, Paris, 1920-1929.
(D.D.M.) Nouveau dictionnaire étymologique et historique. A. Dauzat, Jean Dubois, Henri Mitterand, Larousse, Paris, 1964.

(1) Cette source particulière est signalée dans le texte qui suit par un astérisque.

Les autres références intercalées dans l'exposé sont celles des dictionnaires dont nous donnons la liste à la fin de cet avant-propos, ou d'archives.



DE LA TOPONYMIE DE BRIAUCOURT

On aurait pu s'étonner, qu'avant de parler des lieux-dits situés sur son territoire communal, nous ne présentions pas le résultat de nos longues et patientes recherches sur l'origine et la signification du nom même du village. Résultat assez décevant, il faut bien le dire, tout de suite.

Briaucourt apparaît pour la première fois, sous l'écriture de *Briadiscurtem*, en 815, dans ce qu'on est convenu d'appeler le « Diplôme de Charlemagne » (1).

Le nom a bien changé depuis cette époque, que ce soit au cours du moyen âge, ou au cours des temps modernes. Il serait trop long et fastidieux, d'en signaler toutes les transformations ou altérations. Nous n'en indiquerons donc que les plus importantes.

Bria, spécifique du lieu, est devenu *Brian*, ou *Bryan*, puis *Briau*. Il n'y a pas si longtemps, par suite d'une erreur de peintre qui n'avait certainement pas fait d'études de linguistique et d'étymologie, que la borne kilométrique située à l'entrée du village sur la route venant de Conflans, indiquait « Briancourt ».

Les transformations du nom de lieu sont sans doute dûes en partie, à des erreurs d'écriture commises par des clercs, y compris des abbés, ou leurs fondés de pouvoir, ou par des tabellions, notaires de village ou de bailliage, ou simples scribes de la communauté, devenue la commune. C'est, d'ailleurs le cas de La Lanterne, devenue *La Lanterne* (2), la rivière importante de Briaucourt, qui y reçoit La Roge, très anciennement appelée Rupt de Drudge, puis rivière du Beuchot par les gens de Francalmont, et rivière de Francalmont, par les gens de Briaucourt.

(1) Il s'agit d'une compilation faite vers 980, par un abbé de Luxeuil, du nom d'Adson, afin de réunir dans un seul document les différentes et nombreuses donations accordées aux moines de *Luxeul* depuis Clotaire II, roi de Neustrie, en 585. Le diplôme porte la date de 815, première année du règne de Louis-le-Débonnaire. Mais comme l'auteur fait parler Charlemagne, le diplôme en question porte son nom.

(2) Pendant des siècles, jusque vers la fin du Moyen-Age, la Lanterne s'est appelée Lanterne (de *Lantenna*). L'orthographe de la rivière. A quelques kilomètres de sa source, un village porte le nom de Lanthenot.

Nous avons, comme il se devait, recherché la signification de *Bria*.

D'après Dauzat, *bri* viendrait de *bré*, qui en celtique désigne le limon ou les alluvions. Du limon et des alluvions, il y en a tout le long de la Lanterne, et même sur le plateau. Ces dernières qui, pour le géologue, sont les plus anciennes, datent, en effet, des temps glaciaires et post-glaciaires. Pourquoi ces détritiques, descendus des Vosges, auraient-ils été spécifiques de *Briadiscurtem* ?

Si Dauzat et Rostaing, dans leur Dictionnaire étymologique des noms de lieu en France, expliquent l'origine de Briaucourt, situé en Haute-Marne (*Bruoltcurtem* en 1127), ils ne disent rien d'une origine, possible ou probable de notre Briaucourt. Ils le mentionnent laconiquement : *Briadiscurtem*, 815, obscur. (Les autres auteurs de dictionnaires n'en parlent pas).

D'après ces savants spécialistes, les noms de Briaucourt, en Haute-Marne, et d'Ainvelle situé à deux pas de notre village, dérivent de noms d'hommes germaniques : *Bruolt*, devenu *Brodulf* ou *Brigald*, d'une part — *Aynul*, de *Aginvulf*, d'autre part.

Nous nous sommes donc entêté à chercher du côté des noms d'hommes, pour Briaucourt, en Haute-Saône, sans rien trouver... bien sûr.

Le Docteur J. Meynier, dans ses *Etudes philologiques sur les noms de lieu de la Séquanie* (1), écrit : « En général le préfixe » — c'est notre cas — « ou le suffixe, est un nom d'origine barbare ou gallo-romaine, il paraît que ce nom est souvent celui du premier, ou d'un des premiers maires, ou « villiens ». Nous sommes assez porté à opter pour cette origine du nom de Briaucourt.

Un certain défrichement du *desertum vogasense*, dont parle Jules César, qui aurait été commencé à l'époque gallo-romaine, ou commencé, ou continué, par les moines de Saint-Colomban des abbayes de Luxeuil, ou de Fontaine-les-Luxeuil, pourrait expliquer ce *bria*.

Ou bien, les moines colombaniens, d'avant ou de 815, ont pu conserver le nom d'un Celte belge (d'un Kimris) ou d'un Celte de chez nous — de la Gaule celtique, disait-on, pour la différencier de la Gaule belge — qui aurait été le premier chef d'un hameau, le villiens d'un finage naissant.

(1) Annales de Franche-Comté, 1870.

D'un Celte ou d'un descendant des Celtes qui ont laissé leurs traces, en les monuments mégalithiques de Fougerolles et de Raddon, et encore dans les premières captations des sources de Luxeuil.

Ou bien, ces mêmes moines ont donné à notre village le nom d'un Burgonde qui aurait été le chef de l'équipe de défricheurs, la première aventurée en ce lieu.

D'après l'ouvrage de Th. Perrenot (1), traitant de la toponymie burgonde, Ormoiche, à mi-chemin entre Briaucourt et Luxeuil, faisant exception aux règles générales de terminaison en *ange*, par déformation de *ing*, devenu *ingen* (*chênes*), ou en *ay* ou *ey*, provenant de *iacus*, Ormoiche serait d'origine burgonde. Or, d'Ormoiche, il n'y a qu'un pas à un burgonde (quelques kilomètres), celui que franchit la Laiterie, par le petit défilé des *Govets* et du *Moulin des Oiseaux*.

La stèle gallo-romaine découverte à Francalmont, dans le territoire communal jouxte celui de Briaucourt, serait-elle celle d'un de ces Burgondes qui, après avoir été auxiliaires des Romains, auraient échappé à la répression d'Aétius, ou au massacre des hordes d'Attila, ou seraient venus de Suabie, le pays de Genève aujourd'hui — lors de la dispersion de la colonie burgonde que les Romains avaient cantonnée là ? Ou encore d'un burgonde auxiliaire des Francs après la chute de l'empire burgonde (2).

Nul n'a jamais pu encore percer le mystère de *bria*.

Quant à *curtem*, faut-il le dire ? C'est un terme répandu et très carolingien. Il provient du latin vulgaire *cortis*. Par altération, à l'époque franque, il s'est transformé en *curtis* par la suite en *cors* ; finalement en *court*.

Initialement *curtis* signifiait « cour de ferme ». Par extensions successives, il a désigné une ferme ou un domaine rural (A. Dauzat), ou une exploitation agricole (A. Longnon).

(1) Payot, Paris, 1942.

(2) D'après M. André Thevenin : « le territoire de la Haute-Saône semble avoir été « quadrillé » par des éléments burgondes répartis principalement dans la zone Nord pour limiter l'infiltration des Alamans et dans les couloirs naturels de la Saône et peut-être de l'Ognon ». Mais dans la région qui nous intéresse particulièrement, seul « tout au Nord, le cimetière de Bousseraucourt, (1 km. N. O. de Vauvillers) présente un mobilier remarquable avec francisques, poteries du VI^e siècle, prototypes des vases burgondes du VII^e ». *Bulletin de la Société d'Agriculture, Lettres, Sciences et Arts de la Haute-Saône*, 1967, p. X.

En Gaule chrétienne, depuis César, *Briadiscurtem* se trouvait dans le Portois, un pays que les Romains désignaient sous le nom de *pagus Portensis*, un nom qui lui venait des habitants de Port-sur-Saône, de *comitatus Portisiorum* et de *Portus Albucini*. Le Portois dépendait de la province de Besançon (*Vesontio*), qui s'appelait *Metropolis civitas Vesontiensium*, et qui s'étendait sur les trois-quarts, centre et nord, de l'ancienne province de la plus grande Séquanie : *Provincia Maxima Sequanorum*.

Au partage de l'empire de Charlemagne, en 806, notre pays faisait partie de l'Allemagne. Après le partage de l'empire de Louis le Preux, en 814, la Terre de Luxeuil se trouvait en Bourgogne (1).

D'après un titre de l'an 1246, cité par Ch. Longchamp. (Glan., p. 21) notre village s'appelait *Briacourt*.

En 1258, dans la Charte de gardienneté passée entre Thi-baut de Champagne et le seigneur Abbé de Luxeuil, il s'écrivait *Briacors* ou *Briacort*, avec un *s* ou un *t*.

Vers 1700, dans un billet de service adressé par l'abbé commendataire de Beaufremont aux maire et échevins du village, on relève l'orthographe : *Briocour*. (Archives communales).

En l'an de grâce 1785, dans l'Almanach Historique de Besançon et de la Franche-Comté (2), on ne trouve que le nom latin dans la mention suivante :

« *Briadisenstis*, dec. de Faverney, terre et baill. de Luxeuil à 14 lieues de Besançon, église prieur. de celle de Conflans, sous le titre de Laurent... Les mêmes officiers de justice qu'à Luxeuil ».

A cette époque, le curé, ou l'abbé desservant Briaucourt, dépend de celui de Conflans, qui dépend lui-même du doyen, de l'archiprêtre ou peut-être même directement de l'Abbé du monastère de Faverney, résidant hors de la Terre de Luxeuil.

(1) Auguste Longnon, *Atlas historique de la France depuis César jusqu'à la mort de Charles II*, Hachette, 1907.

(2) Le nom de Briacour pourrait être antérieur à Charlemagne. D'après A. Dauzat : « à l'époque mérovingienne, les nouveaux domaines ou ceux qui sont débaptisés sont désignés par un composé dont le premier terme est le nom du propriétaire, le deuxième un nom commun : ville... et court ».

Le village et le paysan de France, Gallimard, 1941, p. 15.

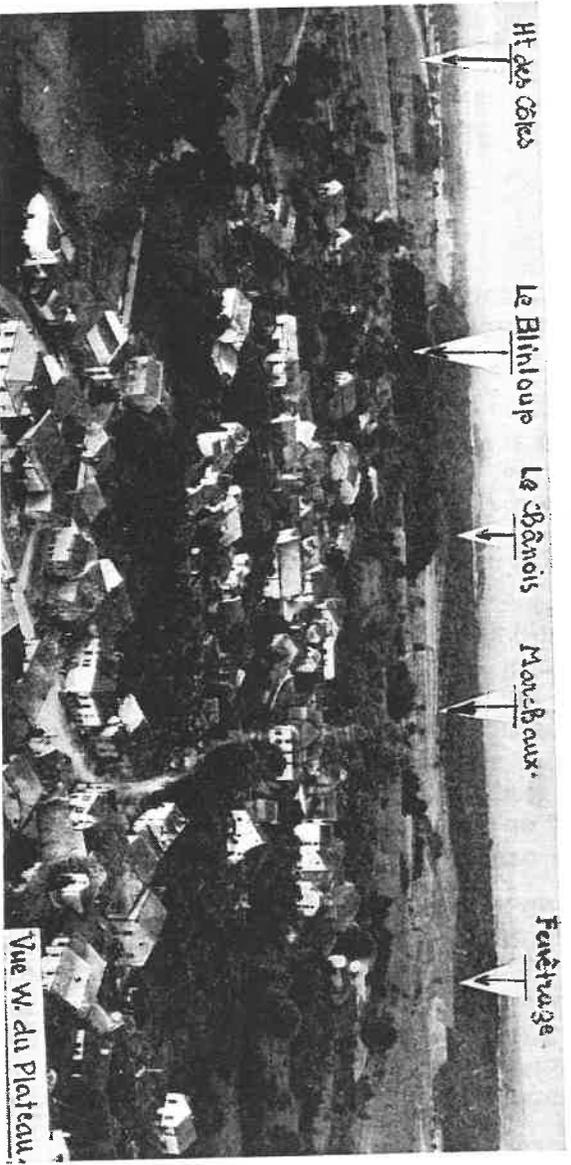


Photo Combier

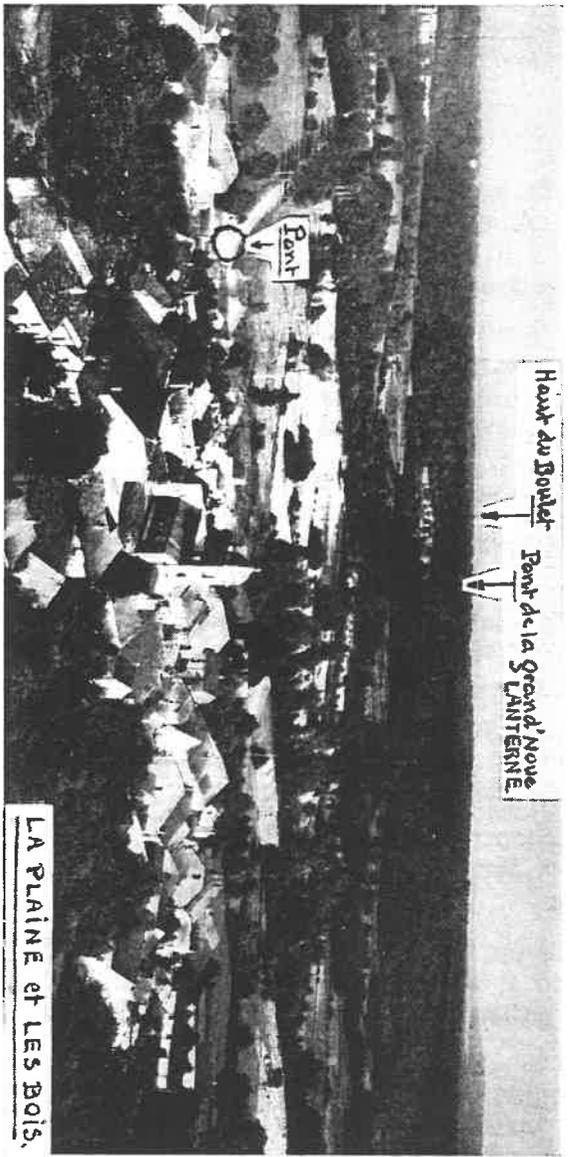


Photo Combier

La communauté laïque est placée sous l'autorité, sa crosse, du Seigneur Abbé de Luxeuil, devenu commendata depuis 1636.

A Briaucourt, l'abbaye de Luxeuil posséda deux grang *la Grange Le Sire* et *la Grange Belin*, deux domaines ardiés. Mais le nom du village resta au singulier.

Il fut phonétiquement et scriptulairement transformé *Briacour*, puis en *Briocourt*, et enfin en *Briaucourt*. Nos pa sans qui parlent encore le patois l'appellent *Briôkoué* (1).

Briaucourt
fac simile d'un titre
de compte, XVII^e siècle.

RESONANCES, ORIGINES ET FONDEMENTS

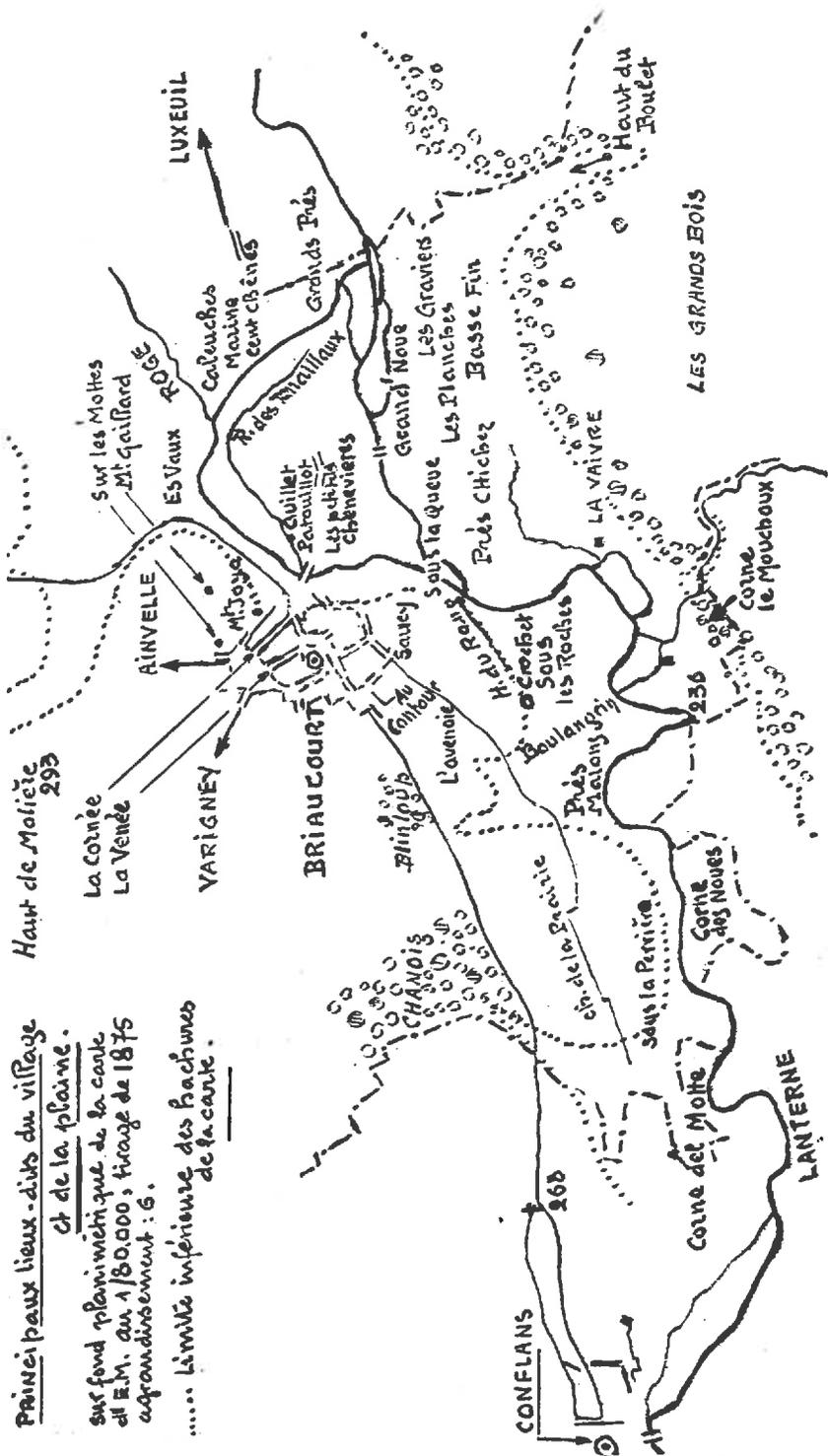
Quand on considère nos lieux-dits avec attention, on e très vite frappé par la gamme des résonances, qui traduiser plus pour l'intelligence et le cœur que pour l'oreille, la dive sité des fondements établis par l'homme, et par la variété d'origines naturelles.

Et l'on saisit que ceux qui nous ont précédé sur ce se depuis des siècles, ont choisi leurs noms de terroirs, parfo bien petits, non seulement d'après leurs observations et le sens du terrain, mais aussi selon leurs expériences ou e core leurs souvenirs.

**

Certains lieux-dits (ce ne sont pas les plus nombreux tirent leurs origines de la nature même du sol, de sa con position, de sa consistance ou de sa couleur — de la terr ou de l'eau, que celle-ci présente sous la forme d'une sou ce, d'un ruisseau ou d'une rivière.

(1) Attribué à Dom Grappin, moine érudit de l'abbaye de Lu xeuil.



Principaux lieux-dits du village
et de la plaine.
sur fond planimétrique de la carte
et E.M. au 1/80,000; tirage de 1875
agrandissement : 6.
..... limites inférieures des fâchures
de la carte.

D'autres expriment le relief, parfois en l'amplifiant et en utilisant des mots qui pourraient faire croire que l'on se trouve en montagne, alors que l'altitude de la bosse la plus élevée du plateau est de 293 mètres.

D'autres indiquent, non plus une forme de terrain, mais une situation planimétrique, un emplacement, notamment lorsqu'il s'agit d'extrémités et de confins.

La végétation, surtout les bois et les essences d'arbres, sont à l'origine d'assez nombreux noms de terroirs ; les déboisements aussi. On compte sur les doigts de la main les lieux-dits qui rappellent des cultures jadis prospères, aujourd'hui complètement disparues.

Il en est de même pour quelques rares cantons ou parcelles dont les désignations sont en partie composées de noms d'animaux ou d'oiseaux, que l'on ne voit plus guère, ou plus du tout, en ces lieux.

Un nombre relativement important de vocables de vieux « terriers » portent nettement l'empreinte ou la marque de l'homme ; qu'il s'agisse d'anciennes mesures de surface ou d'évaluations de travail à la journée, de conventions d'amodiation, et plus rarement de métier, de servitude, ou de petite guerre locale.

Si la plupart de nos lieux-dits parlent clairement, il en est d'autres cependant dont le sens est discutable et, d'autres enfin qui, même pour les spécialistes de nos Universités, restent extrêmement difficiles à déchiffrer et mystérieux.

LE FONDS, LE SOL ET L'EAU

Le fonds, bon ou ingrat, la nature des couches supérieures du sol a tout naturellement caractérisé un certain nombre de nos lieux-dits, sans aucune référence à la géologie, connue ou inconnue de nos aïeux.

Sur le plateau. — *Rouge Terre*, aux argiles grasses et ferrugineuses, dit bien à tous ce qu'elle est ; en trahissant du même coup aux yeux de ceux qui sont quelque peu informés de la formation du terroir qu'elle résulte de l'altération combien lente et très ancienne d'un calcaire ocreux. Il en est de même des *Terres Jaunes* qui, à deux pas des limites de la commune, sur le vieux chemin de Conflans, proviennent d'un dépôt de lehm éolien. Tout à côté de *Rouge Terre*, le fer fut particulièrement recherché, dans la première moitié du XIX^e siècle, *En Mineraie*, au profit des forges de Varigneu,

et sans doute bien avant pour les fourneaux du Beuchot et de Saint-Loup.

Sur l'autre versant de la colline, la même terre, la meilleure du plateau pour la culture, a pris le nom de *Longefin*, et un peu plus loin celui des *Sillons*. En Longefin, de *finis* qui a depuis longtemps désigné une terre de labour, les champs s'étirent suivant les courbes de niveau, sensiblement parallèles qui longent le mouvement du terrain. Aux Sillons, sur une pente plus accentuée, il fallait sans doute plus peser de son propre poids sur les manches de la charrue. Aujourd'hui, l'herbage, sous forme de « pâtures », c'est-à-dire de pâturages enclos, a envahi le canton.

Nous nous sommes demandé si le *Haut de Molière* qui domine tous ces terroirs des Sillons, de Longefin et de Rouge Terre, ne provenait pas d'un nom d'homme. Cela est peu probable. En 1507, molière a signifié : marnière, mine de marne, puits de marne (R.G. d'H.). De la marne, il y en a tout autour du sommet du mamelon. Quand on observe bien le terrain, on trouve des traces d'anciennes fouilles, ou mines de marne, surtout du côté de la route d'Ainvelle. Le Haut de Molière est, croyons-nous, à interpréter par : au-dessus de la molière.

A notre avis, le lieu-dit tient plus à la nature du sol avoisinant et à sa situation par rapport à une exploitation de ce sol, qu'au relief du terrain. C'est pourquoi nous avons préféré en parler ici.

Aux confins des territoires communaux de Briaucourt et d'Ainvelle, du côté de la Semouse, vous trouvez *Champs Pausserand*, où il ne pousse guère ou rien, ou *ran*. Le buisson ou le maigre taillis, y a pris une très grande place. Et vous passez en un instant *Aux Murgies*, dont les tas ou les alignements de pierres sont cependant moins importants que ceux des murgers de la Côte-d'Or. Là, le calcaire à gryphées a été par endroits mis à nu, ou presque. Le géologue a relevé une faille dans ce canton.

A l'extrémité opposée du plateau, nos aïeux, sous le nom de *Grand Craye*, ont bien su désigner un terrain « qui tient de la nature de la craie..., un terme d'agriculture », dit Littré. Sur un versant bien exposé, dont les argiles blanches sont naturellement bien drainées, ils cultivaient des champs aujourd'hui regroupés en pâturages.

Pour atteindre ce lieu, nous aurions pu passer par le Vallon des *Maréchaux*. A première vue, il semble que cette dénomination soit sans aucun rapport avec la nature du sol.

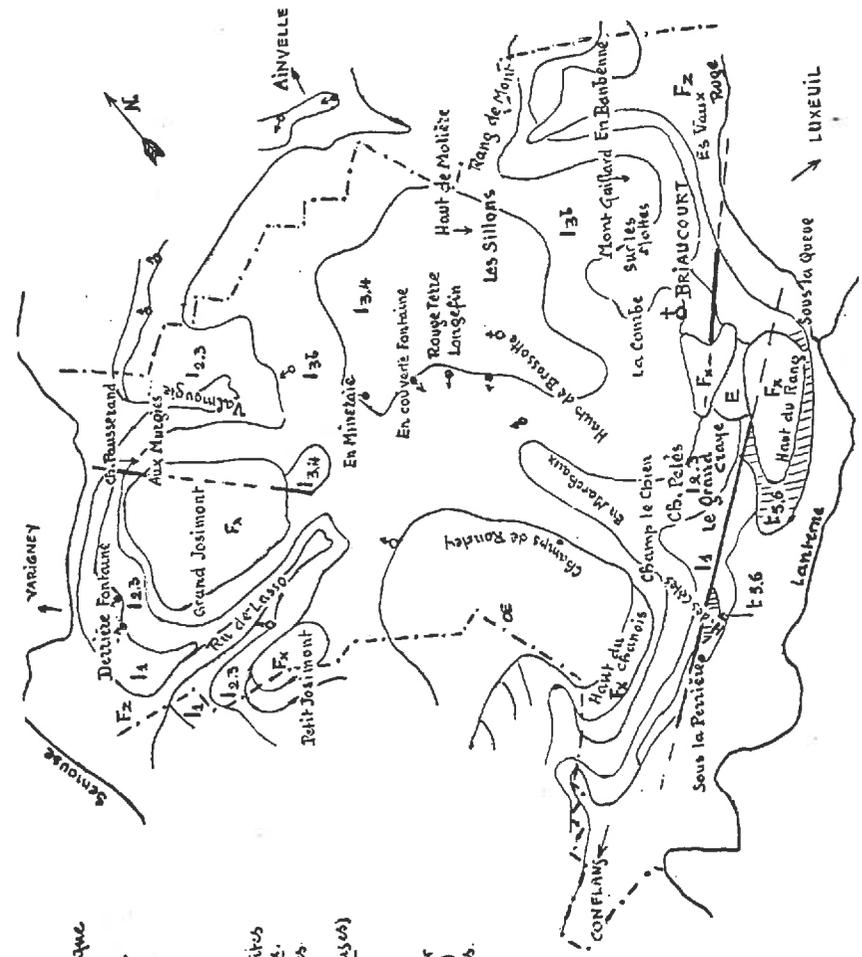
Et pourtant, cette nature du sol est le fondement du lieu-dit. En 1475, d'après le Docteur J. Meunier, marais se disait *mareschalz* ou encore *marchaz* (1). Par une altération de la finale : *marchaz* est devenu, chez nous, *marcha* et au pluriel *marchau*. Le mot se trouve dans une vieille pièce. En patois on dit toujours *En Marchaux* (2). Dauzat et Rostaing disent que le mot dérive du gaulois *marisk*.

En vérité, au milieu de ces prés les abords du ru, comme le bas fond assez étendu sont marécageux, et sur les pentes du vallon on patauge dans des fagnes petites et nombreuses, des « seignottes », sans tourbe, faites de marne ocrée ou grise et remplies de joncs.

Plus bas, le vallon se prolonge et s'ouvre *En Champs pelés*, depuis quelque temps convertis, eux aussi, en « pâtures. L'adjectif « pelés » dérive directement d'une ancienne manière de mettre de mauvais champs en valeur. Dans la langue du XVIII^e siècle, quand la mousse, les fougères et les bruyères dénotaient un fonds naturellement stérile, les paysans *pélaient* cette terre, c'est-à-dire qu'ils levaient le gazon et tout ce qui y tenait. Ils faisaient de petits tas de ces mottes et « en y laissant du vuide par-dessous », ils y mettaient le feu. Ils en répandaient ensuite les cendres sur la terre qu'ils mettaient ainsi « en état par ce moyen de leur donner un très-beau sègle ». (3)

Sur le cadastre de 1836, en direction du sud-ouest, la ferme appelée aujourd'hui du *Buisson*, portait le nom de *Sous la Perrière*. On disait ailleurs *peyrière* ou *piéraire*. Ce deuxième mot sent tout à fait la pierre. En cette côte raide commence, ou disparaît, une faille, très facilement repérable malgré les éboulis et un gros buisson. Les murs de soutènement des terres, élevés pour protéger la ferme, sa cour et le chemin montant sur la colline, masquent très probablement les fouilles d'une ancienne carrière de calcaire coquillier, surgi au-dessus du rhétien schisto-gréseux (4).

(1) Etudes sur les noms de lieu de la Séquanie. Annales Franco-Cotoises, 1870, p. 47.
 (2) En patois bressan, *y'é marchou*, signifie : c'est marécageux.
 (3) Le Spectacle de la Nature. A Paris, chez les Frères Estienne. A la Vertu, MDCCX.
 (4) Dans le rôle d'imposition de 1786. (Archiv. dép. de la Haute-Saône C. 317), *Dessous Laperrière* figure parmi les quatre domaines amodiés à des fermiers différents dont les trois autres étaient désignés comme suit : *Aux Ourmes et vers le Blinloup, La Grange Le Sire et La Grange Belin*. Ce lieu-dit limité aujourd'hui à la route de Conflans devait, à n'en pas douter, être celui d'un véritable canton de « bas de côté » et de prairie, ou de champs, qui s'étendait jusqu'à La Lanterne, comme l'ancien domaine Demandre, devenu De Malliard, puis en partie ferme du Buisson.



Sur fond de conti géologique dressé par M. L. F. J. sous THEOBALD, de Brancançon.
 Echelle : 1/20.000.
 Légende.
 13.4. calcaire à blemmites et calcaire ocreux.
 12.3. calcaire à gryphes.
 13b. siltite argileuse (marais parajungles).
 14. rhyolite.
 15.6. calcaire coquillier (rivière de la Queue sup.)
 Fx. affluents anciens.
 Fz. affluents récents.
 OE. faille.
 E. éboulis.
 S. faille source.

LIEUX-DITS DU PLATEAU
 15505
 DU SOL OU DU RELIEF.

Nous avons une baisse qui pouvait porter ce nom : *La Baisse des Journaux*. Mais elle a disparu du cadastre d'autant plus facilement qu'elle ne portait plus guère que des friches. Nous avons toujours un val, qui a nom *Valmougie*. C'est un joli coin du pays. Il semble bien que *mougie* dérive de *mouge*. Ce mot avait deux sens, fort différents l'un de l'autre : jeune fille pour les Français, et génisse pour les Suisses. (F.G.).

Ou bien Valmougie fut un coin recherché des amoureux, sérieux ou non. Ou bien Valmougie fut pendant longtemps, à l'époque de la vaine pâture, ou après, la meilleure prairie naturelle pour les génisses et les veaux. Nous savons, de sources sûres, que ce val enchanteur, un peu isolé, à l'écart des chemins sauf du temps où les forges de Varigney y stockaient du charbon de bois, de la minette et de la fausse castine, et toujours entouré de bois ou de gros buissons, était un lieu de rendez-vous galants. Personnellement, nous n'avons pu prendre parti à ce sujet. Mais connaissant bien l'esprit malin de nos paysans, nous admettrions volontiers que les mougies étaient des filles amoureuses et discrètes de chez nous.

Dans la plaine, un seul lieu-dit accuse qu'elle manque totalement de relief : c'est *Aux Planches*. On ne s'explique pas pourquoi, sinon qu'il fallait délimiter des cantons qui ne soient pas trop vastes. Les Planches, comme les Gravières et la Basse Fin ont été rabotées par la Lanterne glaciaire alors que ses eaux recouvraient tout le golfe de Francalmont et rongeaient avec plus de force qu'ailleurs le horst gréseux de nos grands bois.

Il y a bien une autre plate-forme, couverte d'herbe, qui fait également penser à ce travail d'un véritable fleuve torrentiel. C'est celle de l'ancien pâtis communal du *Boulaingrin* ou *Boulangrin* en 1836). Le terme est assez récent, car on ne le trouve pas dans les dictionnaires antérieurs à celui de Littré, bien que Madame de Sévigné l'ait employé. Mais, sur notre bowling-green, de mémoire d'homme, on n'aurait jamais joué avec des boules, ou avec un ballon.

LES REPERES DE SITUATION

Parce que la nature du sol et les sites et les formes du relief ne suffisaient pas à définir les propriétés à une époque où l'on multipliait les parcelles lors de chacun des décès qui

survenait dans une famille nombreuse — de cinq ou six enfants, le cas n'était pas rare — on a inventé des lieux-dits de situation.

On a créé des hauts qui n'ont guère à voir avec le relief, tels *Haut des Vignes*, *Haut des Ratteux* (nous reviendrons sur Ratteux), si ce n'est que la parcelle ainsi désignée se trouve au-dessus, à la limite supérieure de celle à laquelle on l'a rattachée.

On a créé plus de lieux-dits découlant de situations basses, notamment à la limite du plateau et de la plaine, par rapport aux hauts du plateau.

A la limite de la plaine, nous avons vu *Sous la Perrière*. Dans le même ordre d'idées, nous trouvons *Sous les Roches*, immédiatement sous la falaise de calcaire coquillier, et *Au Bas des Côtes*. Près de la Roge et du village, enserré par les deux, le terrain a pris le nom de *Sous la Queue*, parce qu'il en a grossièrement la forme. Il finit en pointe au confluent.

A la naissance du plateau, *Sur les Mottes* veut peut-être dire sur les petites buttes qui festonnent un peu les pentes du Mont Gaillard et du *Haut des Vignes*. Nous signalerons une autre interprétation de *Motte* pour un autre lieu-dit, dans quelques instants.

Jadis*, pour les cantons qui paraissent avoir été étendus, on parlait couramment de « pied », un peu comme en montagne. C'est ainsi qu'on disait : *Pied des Carrez dessous le Chaisna* — *Pied du champ du Chaina* respectivement situés sur les versants sud et est du Bois du Chênois — *Pied du Champ Berbain* — vraisemblablement délimité sur les pentes nord du mouvement de terrain qui descend du *Haut de Molière* au *Mont Gaillard*.

Au Contour, au vu du plan cadastral de 1836 et de la carte d'Etat-Major éditée en 1875, portait bien son nom. Quand la route de Luxeuil à Faverney n'était pas établie en bordure du plateau à la limite de la plaine, et que l'on ne venait pas de la place de l'Eglise, on contournait le village pour gagner la seule voie montueuse, mal tracée et mal entretenue qui conduisait à Conflans. Il en fut ainsi jusqu'en 1880.

Un peu plus loin en allant dans cette direction en bordure de la route est situé le lieu-dit de *La Venoye* ou de *l'Avenoie*. Certains pourraient interpréter cette appellation comme celle d'un « terrain planté en avoine » — d'un terrain maigre qui n'est bon qu'à produire de l'avoine. Ce n'est pas le cas. Si nous ne pouvons complètement rejeter une explication qui serait fondée sur une déformation du mot *évoine*

Notre répertoire de lieux-dits est assez riche en *cornes*. Nous ne parlerons que des plus importantes. Le mot *corne*, au sens de coin serait fort ancien (XIV^e siècle, R.G. d'H.). Sur le terrain, il correspond à une extrémité, aux limites parfois biscornues de végétation, de canton cadastral ou de territoire communal.

On entend encore dire en patois *É lé korn' dô bô*, à la corne du bois. Le cadastre fait état de la *Corne des Cent Chênes*, bien qu'ils aient été remplacés ou supplantés par des arbres dits de bois blanc : peupliers ou vernes.

Nous avons étudié, au début de notre exposé, la *Corne des Noyers* qui, pour nous, est la *Corne des Noues*. Du même côté et avec un contour analogue, un fouillis de bois recouvre la *Corne le Mouchoux*. Le qualificatif reste pour nous assez difficile à préciser. Endroit infesté de moucheron, de grosses mouches et de moustiques ? La nature du sol, la présence de l'eau, entièrement stagnante depuis que la Lanterne a complètement abandonné son ancien lit, nous inclinent à penser que l'origine du lieu-dit viendrait de son climat particulier et de ces lancinantes bestioles dont les habitants de l'ancien hameau de La Vaivre se plaignaient (1).

Dans le village, la rue tracée le long du ruisseau qui descend du plateau, entre le carrefour de *Pré Bresson* et la place d'*Au Ru*, est communément appelée *La Cornée*. Les maisons éparses, disposées de part et d'autre du chemin, ne dépassent pas la fontaine de *La Golotte* ou *Goulotte*. La configuration du terrain, relativement encaissé, s'oppose à ce qu'on construise plus avant, vers le plateau sans entreprendre des travaux considérables de terrassement.

La Cornée est bien une extrémité du village, une pointe « une langue plus ou moins triangulaire » de maisons « qui avance dans » le plateau, en profitant de l'existence d'un ravin. Il semble que nous trouvions dans notre *Cornée* une extension du sens que les paysans de la Suisse romande ont donné à leurs « cornées », noms de lieux : « langue de pré, plus ou moins triangulaire qui avance dans une forêt ou dans un autre terrain ». (G. J. T.).

Deux lieux-dits parlent très explicitement de source : *En couverte Fontaine* et *Derrière Fontaine*. Un troisième *Au*

(1) On raconte, le fait est certain, qu'une vieille femme logeant dans une pauvre maison (dont il ne reste plus rien), faisait sans cesse la chasse aux moustiques, qu'elle appelait *dâ gangwiné*, à grands coups de mouchoir (*dé mwèchoù*).

Crochot demande explications ; nous le ferons plus loin, car son origine est discutable.

En couverte Fontaine, le lieu-dit est à la fois précis et poétique, se trouve sur le chemin de Varigney. L'eau apparaît sur le côté de la route. Mais ce n'est pas là qu'elle sourd, c'est sous les champs en de multiples filets d'eau cachés parce que couverts par une bonne terre remuée chaque année par la charrue et la herse.

On dit encore couramment *Au Gué de Fontaine*. Cela rappelle le temps où le chemin de Varigney n'était qu'une piste tracée au ras du sol naturel, sur laquelle l'eau coulait plus ou moins abondante, selon les pluies et les saisons.

Derrière Fontaine, cela veut dire : plus loin que la source qui se trouve derrière Josimont, quand on le regarde de Briaucourt, sur le versant qui descend sur la Semouse. Le lieu-dit s'applique à la fois aux parcelles de terrain, et au petit hameau situé à la limite de la commune, à deux pas des anciennes forges et de la cité ouvrière de Varigney.

(à suivre)

G. TISSERAND.

